

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne Compte rendu du comité de programmation du 13 février 2025

Présents

Collège public

ABONDANCE Jocelyne, APTV (T - VD)*
 THOMAS Donatienne, CCCT (T - VD)
 GROS Claudine, CCVA (S - VD)
 RAUCAZ Christian, Arlysère (T - VD)
 VAIRETTO André, Arlysère (T - VD)
 LOUBET Pierre, Arlysère (T - VD)
 RANCUREL Marie-France, 4C (S - VD)
 GENON Hervé, CCPM (T - VD)
 BODECHER Maurice, CCHMV (S - VD)
 SANDRAZ Eric, Région AuRA (T - VD)

Collège privé

PIGUET Anne, centre socioculturel 3 P'tits cailloux (S - VD)
 BEGRAND Pauline, FOL73 (S - VD)
 MEYER Carla, Protect Our Winter (S - VD) *possède un pouvoir donné par M. Mestrallet*
 PARIS Florian, AuRA Entreprise (T - VD)
 BENOIT Séverine, Entrepreneur indépendant (T - VD) *possède un pouvoir donné par M. Jay*
 VALET Cédrik, CAUE (S)
 FAVIER Pascal, indépendant AMM (S - VD)
 VIARD Nathalie, indépendante, avocate (T - VD)
 ZANUTTINI Sabine, MLJ Pays Maurienne (T - VD)
 LEGER Eric, CMA (S - VD)

Autres membres sans voix délibérative

HENRY Marine, Région AuRA

Equipe technique LEADER/ animation :

COUTAZ Sonia, APTV
 NGUYEN Myriam, SPM
 JIMENEZ Maud, CA Arlysère
 DUBOURGEAT Benjamin, CA Arlysère

Excusés

Collège public

VERNAY Gérard, CCHT
 SILVESTRE Jean-Louis, COVA
 PULCINI Sylvain, CCVV
 DURBET Yves, SPM
 VAILLAUT Eric, 3CMA
 ALBRIEUX Alexandre, CCMG
 PROVOST Patrick, CD73

Collège privé

JAY Mathieu, ADRETS
 ODIN Pierre-Yves, FACIM
 GORRE Alfred, ASDER
 MACHET Alain, Vivre en Tarentaise
 MESTRALLET Gauthier, AART
 ANXIONNAZ Pierre, La Ruchette
 BERTAGNOLO Ludovic, M. Tourisme Pays Albertville

Autres membres sans voix délibérative

VANIN Cristelle, CA Arlysère
 DARVES Beatrice, SPM
 COGNET Sylvie, Département Savoie

*(T) : titulaire

(S) : suppléant

(VD) : voix délibérative

	Public	Privé	Total
Membres invités	22	22	44
Membres invités ayant voix délibérative (VD)	11	11	22
Membres présents	10	10	20
Titulaires présents	7	4	11
Suppléants présents ayant voix délibérative	3	5	8
Pouvoirs donnés	0	2	2
Nombre de voix délibératives	10 (9 à partir de 19h50)	11	21 (20 à partir de 19h50)

Le double quorum est bien respecté

Présence d'au moins la moitié des membres votants ET au moins la moitié des voix exprimées relèvent du collège privé



L'essentiel à retenir

Points généraux

- Ce CoProg clôt la sélection de tous les projets déposés dans le cadre des AAP 2024 opérationnels : **10 derniers projets sur un total de 43 projets.**
- **Intégration d'un nouveau membre du CoProg : Carla MEYER, en qualité de bénévole de l'association Protect Our Winter,** devient suppléante d'Alain MACHET (remplacement poste vacant)
- Rappel des modalités de vote : selon le règlement intérieur, vote non confidentiel. Mais à la demande d'au moins ¼ des votants présents [soit 6 votants le 13/02/25] le vote peut se faire de manière confidentielle. Suite à une consultation en début de séance, cette possibilité n'a été activée sur aucun des projets. La notation des projets s'est faite par vote couleur, non confidentiel.

Notation de 10 projets

	Thématiques (AAP) Montants dépenses éligibles présentées Subvention FEADER sollicitée	Note /100	Conclusion
Maison du tourisme du Pays d'Albertville Création d'un parcours de randonnée pédestre en itinérance sur le massif du Grand Arc	Tourisme (1.1) 11 398,38 € HT LEADER : 9 118,70 €	71,2	Sélectionné
Association Pour que Vive le Fort de la Batterie Aménagement du Fort de la Batterie en refuge partagé - assainissement	Tourisme (1.1) 96 100 € HT LEADER : 40 000 €	79,6	Sélectionné
Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise Parcours multi APN tour d'agglomération Fourneaux-Modane	Tourisme (1.1) 32 179,10 € HT LEADER : 25 743,28 €	49,9	Rejeté
Association Décapadiot Festival Décapadiot 5ème édition	Vitalité sociale (2.1) 60 000 € HT LEADER : 25 000 €	72,6	Sélectionné
Association La Maurienne en sol mineur Festival la Maurienne en sol mineur	Vitalité sociale (2.1) 31 785,44 € HT LEADER : 14 656,15 €	50,1	Rejeté
Collège Le Beaufortain Option montagne et métiers 2024-2027	Emploi Formation (1.2) 26 070,70 € HT LEADER : 20 770,70 €	73,2	Sélectionné
Les ateliers de Maurienne Achat d'une brouette à moteur et d'un atomiseur	Emploi Formation (1.2) 13 000 € HT LEADER : 9 360 €	68,2	Sélectionné
SCA Coopérative laitière de Haute Maurienne Vanoise Renouvellement du circuit de visite de la coopérative laitière	Emploi Formation (1.2) 120 000 € HT LEADER : 40 000 €	47,9	Rejeté
Entreprise Le Carré Noir Aménagement d'un laboratoire, atelier pour l'accueil du public dans la chocolaterie	Emploi Formation (1.2) 101 676,62 € HT LEADER : 40 000 €	73,9	Sélectionné
Commune de Moûtiers Mon Centre Bourg a un Incroyable Commerce	Centre-bourg (1,3) 20 000 € HT LEADER : 6 000 €	68,2	Sélectionné

Un projet est noté sur son adéquation avec les 9 critères des appels à projets LEADER.

La non-sélection d'un projet ne remet pas en cause la qualité d'un projet ou sa pertinence. Les notes finales sont les moyennes de notes individuelles : elles ne reflètent donc pas une majorité ; un dossier peut avoir à la fois des notes « hautes » et « basses ».

Programmation (vote des montants FEADER calculés suite à l'instruction) :

- **Communauté d'agglomération Arlysère, « Animation LEADER 2025 »**
41 559,61 € HT de montant d'opération retenu ; 33 247,68 € d'aide LEADER accordée
- **Commune de Marthod, « Aménagement de la Place du 8 Mai 1945 »**
100 000 € HT de montant d'opération retenu ; 40 000 € d'aide LEADER accordée
- **Association Beaufortaine du Bois, « Festi-Bois Août 2024 »**
25 496,49 € HT de montant d'opération retenu ; 17 950,36 € d'aide LEADER accordée
Subvention LEADER programmée inférieure à la subvention LEADER sollicitée (22 234 €) : des dépenses éligibles non retenues faute de pièces estimatives des coûts.

Nombre de dossiers restants à programmer (dossiers « opérationnels » + « animation LEADER ») : 23

Calendrier prévisionnel

Comités de programmation

- **10 avril 2025**, 18h-21h00 : bilan des AAP 2024 et travail sur les AAP 2025
- **Consultations électroniques** pour approuver la programmation des dossiers sélectionnés sur les Comités de programmation 2024-2025

Réunion annuelle du GAL : avant été 2025